

**DIRECTIVES DE LA VILLE DE NEW YORK RELATIVES À L'ACCÈS DES POIDS
LOURDS ET AUX DIMENSIONS DES VÉHICULES**

Dimensions et type de véhicule	Hauteur du véhicule	Largeur du véhicule	Type de véhicule	Accès autorisé dans la ville de New York			Restrictions particulières	Critères applicables à l'autorisation
				Interétatique	Itinéraires locaux des poids lourds	Itinéraires traversants des poids lourds		
<i>Véhicule porteur</i>	Jusqu'à 13 pieds - 6 pouces	Jusqu'à 8 pieds	Véhicule porteur	Oui	Oui	Oui	-	Pour les véhicules dont les dimensions sont supérieures aux valeurs indiquées, seuls les poids lourds dont la CHARGE est INDIVISIBLE bénéficieront d'une autorisation de transport exceptionnel journalière
<i>Jusqu'à une longueur totale de 35 pieds</i>								
<i>Semi-remorque/train routier</i>	Jusqu'à 13 pieds - 6 pouces	Jusqu'à 8 pieds	Véhicule à moteur et remorque (ensemble mesuré « de pare-chocs à pare-chocs »)	Oui	Oui	Oui	-	
<i>Jusqu'à une longueur totale de 55 pieds</i>								
<i>Remorque de 48 pieds pour un transport de biens domestiques, quelle que soit la longueur totale</i>	Jusqu'à 13 pieds - 6 pouces	Jusqu'à 8 pieds - 6 pouces	Loi fédérale concernant l'aide aux transports de surface (Surface Transportation Assistance Act, STAA)	Oui	-	-	Conformément aux réglementations STAA, accès de 1 mile au plus depuis une route admissible. Le poids du véhicule ne doit pas être supérieur à la valeur minimale de la formule de calcul de poids des ponts (Bridge Formula) ou 80 000 livres	Pour les véhicules dont les dimensions sont supérieures à ces valeurs ou qui ne remplissent pas les conditions particulières, aucune autorisation ne sera délivrée car les biens « domestiques » sont considérés comme des CHARGES DIVISIBLES
<i>Remorque de 48 pieds qui ne transporte PAS des biens domestiques, quelle que soit la longueur totale.</i>	Jusqu'à 13 pieds - 6 pouces	Jusqu'à 8 pieds - 6 pouces	-	Oui	-	-	Conformément aux réglementations STAA, accès de 1 mile au plus depuis une route admissible. Le poids du véhicule ne doit pas être supérieur à la valeur minimale de la formule de calcul de poids des ponts (Bridge Formula) ou 80 000 livres	
<i>Remorque de 53 pieds, quelle que soit la longueur totale</i>	Jusqu'à 13 pieds - 6 pouces	Jusqu'à 8 pieds - 6 pouces	Véhicule de dimensions particulières de l'État de New York	Itinéraire limité	Non	Non	Uniquement autorisé sur l'I-95 depuis la limite de comté Bronx-Westchester jusqu'à l'I-695, de l'I-95 à l'I-295 ; sur l'I-295 depuis l'I-695 jusqu'à l'I495 par Throgs Neck Bridge ; sur l'I-495 depuis l'I-295 jusqu'à la limite de comté Queens/Nassau	Les remorques de 53 pieds dont la charge est INDIVISIBLE doivent déposer une demande d'autorisation de la ville de New York.

Remarque : l'État de New York définit un véhicule de dimensions particulières comme une remorque de 53 pieds avec un pivot d'attelage de 43 pieds (la distance entre le pivot d'attelage et le centre de l'essieu arrière ou du groupe d'essieux arrière ne dépasse pas 43 pieds).